



AVIS PUBLIC **SOMMAIRE - PROGRAMMES DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS** **2026-2027-2028 – Ville et Agglomération de Mont-Laurier**

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal et le conseil d'Agglomération de Mont-Laurier ont adopté, le 18 décembre 2025, leur programme des dépenses en immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028, se résumant comme suit :

Programme des dépenses en immobilisations de la Ville de Mont-Laurier

Les principaux projets en investissement seront :

Infrastructures de rues

- Les chemins ruraux pour plus de 5M \$, en grande partie subventionnés par le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);
- La construction de trottoirs pour un accès au Maxi entre la rue Giroux et le magasin Go Sport;
- La phase 2 de la réfection du chemin St-Jean-sur-le-Lac;
- La finalisation de la phase 3 de la réfection du centre-ville, subventionnée par le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 pour un montant de 2 800 000 \$;
- La phase 1 du remplacement des conduites d'égout sous-pression de la rue Industrielle;
- Divers développements immobiliers avec des promoteurs.

Bâtiments

- La continuité des travaux visant la construction de la nouvelle bibliothèque;
- La mise à niveau de la station de pompage 5A de la rue Beurivage, subventionnée par le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028;
- Les rénovations au niveau de la ventilation au garage municipal;
- La rénovation de la chambre froide de la salle McLaren située au Centre Sportif Jacques-Lesage (CSJL).

Machineries et véhicules

- Le remplacement du chasse-neige à trottoirs;
- Le remplacement de camionnettes pour le Service des travaux publics et de l'ingénierie, incluant le volet traitement des eaux et pour le Service des loisirs, de la culture et des parcs.

Infrastructures de loisirs, culture et parc

- La mise à niveau des infrastructures du pôle sportif dans le secteur St-Jean-sur-le-Lac, subventionnée en partie par le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);
- La construction d'un chapiteau au parc des canotiers.

Autres équipements

- L'acquisition de divers équipements informatiques et logiciels;
- Le remplacement de pompes et autres équipements pour les stations d'eau potable et usée, subventionné en partie par le Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028;
- L'acquisition et l'installation de compteurs d'eau pour les industries, commerces et institutions;
- L'acquisition d'un séparateur d'huile et autres équipements pour le Service des travaux publics et de l'ingénierie;
- L'acquisition d'équipement pour un laboratoire de création numérique à la bibliothèque, subventionnée en partie par le fonds Régions et ruralité de la MRC;
- L'acquisition de divers équipements pour le Service des loisirs, de la culture et des parcs.

Programme des dépenses en immobilisations de l'agglomération

Les compétences du conseil d'agglomération sont prévues à la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* avec certaines précisions au décret d'agglomération et aux ententes relatives à la délégation de compétences.

Les projets sont ceux touchant plus particulièrement le Service de la sécurité incendie en conformité avec les différentes réglementations gouvernementales et principalement au niveau des obligations du schéma de couverture de risque en matière de protection contre les incendies.

Matériel de combat des incendies :

- Le renouvellement d'une partie des habits de combat;
- L'achat de divers équipements de sauvetage;
- L'achat de cagoule antiparticules;
- L'achat de 2 tablettes électroniques pour le suivi véhiculaire;
- L'achat d'un ventilateur PPV 18 pouces à batterie.

Bâtiment :

- L'aménagement d'un centre de formation pour la réalisation de certaines pratiques et la formation continue des pompiers.

Véhicule :

- Le remplacement de 2 camionnettes au Service de la sécurité incendie.

DONNÉ À MONT-LAURIER, ce 31 décembre 2025.

Véronik Chevrier, assistante-greffière